

**PRINTEMPS DE LA RURALITÉ
COMPTE-RENDU DE DÉBAT**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

DRAC organisatrice	DRAC Auvergne-Rhône-Alpes
Nom du coordinateur / de la coordinatrice	Gilles SOUBIGOU, DRAC ARA Emmanuelle ROYON, ARA Livre & Lecture Thomas KOCEK, DRAC ARA
Contacts	gilles.soubigou@culture.gouv.fr

Lieu du débat	Saint-Just-Saint-Rambert (42)
Date	Jeudi 28 mars 2024
Nombre de participants	40 (atelier Patrimoines)
Typologie des participants et des publics (habitants, élus, professionnels de la culture, associations,...) ; personnalités à signaler	Elus, professionnels de la culture et de la valorisation/médiation patrimoniale
Autres caractéristiques ou commentaires sur la réunion	Atelier type « World Café »

ELEMENTS GENERAUX

- Quelles sont les principales thématiques ou problématiques abordées lors de ce débat ?

Les patrimoines et leurs usages : comment faire mieux vivre et renouveler le patrimoine à travers une politique culturelle ?

3 grands sujets ont été travaillés :

LA (RE)DEFINITION DES PATRIMOINES

COMMENT RENOUVELER LES MEDIATIONS DU PATRIMOINE ?

COMMENT FAIRE DIALOGUER LES ARTISTES ET LE PATRIMOINE ?

- Quels ont été les principaux points de divergences ou de débats ? (Les exemples mentionnés peuvent être cités)

Le patrimoine (du latin *patrimonium*, « héritage du père ») se définit comme un témoin de l'héritage laissé par les générations qui nous ont précédés. Il nous transmet un

témoignage de notre histoire, de nos modes de vie et de pensée. Depuis plusieurs années, la conception du patrimoine et les formes qu'il peut prendre ont évolué, au-delà du simple patrimoine bâti historique, intégrant de nouveaux domaines, de nouvelles productions, au point que l'on préfère maintenant parler de « patrimoines », au pluriel. En affirmant la pluralité des patrimoines, du plus monumental au plus modeste, du plus reconnu au plus ignoré ou au plus négligé, on affirme que les patrimoines ne doivent pas être perçus comme un héritage d'une culture supérieure, validée par les « sachants » ou les « possédants ». Il ne s'agit pas (plus) seulement, du patrimoine des châteaux, des cathédrales et des églises, ou des grands musées d'art universalistes, des seuls témoins du passé national glorieux, de vecteurs de la mémoire et du récit national, mais plutôt de ce que l'UNESCO a baptisé dans les années 1950 le « patrimoine culturel », compris comme « mondial » et partagé entre tous les êtres humains : « Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir. Nos patrimoines culturel et naturel sont deux sources irremplaçables de vie et d'inspiration. ».

Les patrimoines se définissent aussi par leurs usages, leur utilisation. A ce titre, ils sont vecteurs de cohésion territoriale, en particulier via des associations patrimoniales, et vecteurs d'attractivité, par exemple touristique (mais pas seulement). Dans le même temps, la création artistique s'expose de plus en plus hors des lieux de diffusion traditionnels, n'hésitant pas à intégrer les lieux patrimoniaux et à renouveler leur perception

Les patrimoines ouvrent l'esprit et nourrissent la pensée. Qu'ils soient matériels ou immatériels, qu'ils représentent des monuments protégés ou non, des chantiers et des sites archéologiques, des musées, des centres d'archives, du patrimoine écrit, graphique, musical, mémoriel, artistique, artisanal, industriel, ou encore des langues régionales, ils préservent et valorisent l'histoire et la mémoire régionales tout en améliorant le cadre de vie des habitants et l'attractivité du territoire.

12 500 projets dans l'espace public issus de la procédure dite du 1% artistique et plusieurs centaines de commandes publiques confiées à des artistes vivants sur le territoire français que l'on appelle communément « un patrimoine vivant » ou « un patrimoine en devenir ». Ces réalisations, commandées dans la plupart des cas par des collectivités publiques, sont souvent attachées à des monuments historiques en apportant une lecture inédite à leur lieux d'implantation.

Tous ces patrimoines, contenus ou non dans des lieux patrimoniaux, souvent de proximité, participent à l'édification culturelle de chacune et chacun, y compris dans les territoires les plus éloignés et peuvent favoriser la rencontre entre publics, créations et patrimoines.

- Quelles sont les propositions qui ressortent des échanges ?

Les échanges ont été menés en suivant trois grands axes identifiés ci-dessous, chaque axe ayant permis la formulation de plusieurs propositions :

AXE 1 : DÉFINITION. COMMENT RENOUVELER LA NOTION DE PATRIMOINE(S), TEMOIGNAGES DE NOS HISTOIRES, DE NOS MODES DE VIE ET DE PENSÉE ?

Dans un premier temps, un groupe a travaillé à la question « **qu'est ce qui fait patrimoine(s) en ruralité ?** ». Les réponses se sont concentrées sur la notion de « petit patrimoine », de patrimoine local, de patrimoine immatériel, mais très vite la discussion s'est recentrée autour de la question du collectif et du terrain, voire du terroir. Ce qui fait patrimoine, finalement, c'est ce à quoi **s'identifient** des habitantes et des habitants aux profils très différents, qui viennent parfois d'ailleurs (néoruraux) ou qui sont des publics complètement exogènes (touristes, visiteurs...). Les questions de **fierté, d'identité** ont été également abordées, ainsi que l'idée d'une **opposition** avec des patrimoines urbains qui fonctionneraient intrinsèquement de façon différente.

Dans un second temps, la question « **Quels sont les outils de protection et de valorisation des patrimoines en ruralité ?** » a été traitée. La conservation au titre des monuments historiques a été abordée en premier mais pour être tout de suite « cornérisée », s'autoriserait-on à dire, dans les échanges, comme quelque chose qui ne représente finalement qu'un pourcentage assez faible de la réalité des patrimoines en ruralité. Les musées ont été évoqués également, ainsi que le rôle des élus (au travers des documents d'urbanismes : PLU, SCOT) et la nécessité pour eux de gérer à la fois du **patrimoine protégé et du patrimoine non protégé**, ce dernier faisant vraiment masse. Les services de l'Etat ont été assez vite identifiés plutôt comme des **freins**, avec un poids administratif, on l'a bien senti, difficile à vivre, notamment du point de vue des élus. Quelques **atouts** ont tout de même été identifiés (expertise, subventions). La grande diversité des patrimoines, abordée par le premier groupe, est revenue dans les débats, ainsi que les pressions économiques qui peuvent amener des destructions et une valorisation qui va parfois conduire à une fréquentation touristique qui a elle-même, ses propres logiques et ses propres conséquences, positives (économiquement) comme négatives (risque de dégradation pour le patrimoine). Le tout étant permis par la **mobilisation** des habitants, des bénévoles, artistes, plasticiens, danseurs, musiciens, la **mise en valeur des savoir-faire locaux** et le rôle fondamental de la **sensibilisation**, notamment auprès des plus jeunes

Dans un troisième temps a été abordée la question « **Comment renouveler la notion de patrimoines, témoignages de nos histoires, de nos modes de vie et de pensée ?** ». La discussion ne s'est pas orientée vers des outils pratiques mais plutôt vers le constat d'un « **récit en panne** » qui a fait l'unanimité dans les échanges. Or, si les récits (nationaux, locaux) sont en panne, alors comment est-ce qu'on dépanne, comment est-ce qu'on les **réinvente** ? C'est la question qui a été soulevée en définissant en

filigrane une **ruralité qui a besoin de se redéfinir** à l'époque actuelle car elle est confrontée à des enjeux qui sont aussi bien économiques que climatique, politiques, etc. Des **pistes** ont été évoquées : partager, réinventer, s'approprier, comprendre, restaurer, entretenir et, enfin, rêver.

AXE 2 : MEDIATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE. COMMENT RENOUVELER LES MEDIATIONS DU PATRIMOINE ?

Afin de répondre à cette question, les participants ont tout d'abord identifié **les acteurs** concernés par ces projets, qu'ils soient porteurs du projet, relais, accompagnateurs ou récepteurs. Naturellement, les participants ont catégorisé les acteurs, en citant les collectivités et l'État (communes, intercommunalités, Département, Région, DRAC ; mais également les syndicats mixtes, les PNR, etc.) ; les organismes de conseils (CAUE, maisons de l'architecture, agences régionales, agences d'urbanismes) ; les labels (Pays d'art et d'histoire, accueil paysan) ; les associations locales (histoire locale, tiers lieu, foyers ruraux, centres sociaux, maisons de Pays, MJC, etc.). Ont également été cités, les « usagers », les habitants, qu'ils soient experts ou non, relais tels les « ambassadeurs », les propriétaires ; les artistes et partenaires culturels (médiathèques, médiathèques départementales, maisons thématiques, métiers d'art, réalisateurs de documentaires, établissements nationaux, etc.) ; les groupes scolaires et périscolaires, les établissements d'enseignement supérieur et la recherche ; les artisans, commerçants et hôtellerie ; entraînant la notion de tourisme, avec les offices de tourisme, les guides ; enfin la presse et les influenceurs.

Dans un second temps, un nouveau groupe a réfléchi **aux difficultés et freins** qu'ils doivent bien souvent rencontrer dans la mise en place d'action de médiation ou de valorisation. Les moyens financiers ont immédiatement été cités, leur manque mais également une répartition jugée inégalitaire. Sur ces aspects financiers, les participants ont également témoigné du temps long des institutions qui ne répondent que peu ou mal aux besoins des structures in situ. Une participante a également cité la frilosité en France du mécénat privé pour les projets portés en milieux ruraux.

Le manque de personnel est également un élément bloquant, tout comme le non renouvellement des effectifs associatifs et les problèmes de structurations que peuvent rencontrer ce type de structure pour porter des projets d'ampleur. Ce peu de forces vives n'est donc pas en mesure de déployer dans de bonnes conditions des projets jugés bien souvent chronophages. La transmission ne se fait plus ou se fait mal. La communication est donc peu aisée.

La question de la mobilité est bien évidemment un point très complexe sur ces territoires.

Face à cela, le même groupe a souligné **les leviers d'action ou points forts**. En soulignant la nature fédératrice du patrimoine, ils ont témoigné de la forte adhésion locale à ces projets, avec une énergie humaine bénéfique, la constitution de réseaux d'acteurs, de communautés patrimoniales, permettant le partage des tâches et des

compétences. Concernant les aspects financiers, et malgré la frilosité soulignée (cf. supra), l'appel de fonds, le mécénat financier ou de compétences ont été cités comme une force. Les CTEAC ont été cités comme des dispositifs positifs et opérants.

Un troisième groupe a enfin été invité à **proposer, partager les modalités pouvant être imaginées pour recueillir l'adhésion de ces projets**. Il convient de souligner que les participants ont fortement insisté sur le **manque de moyens financiers** pour mettre en place des actions de valorisation et de médiation, tout se fait bien trop souvent par système D, ce qui provoque un découragement et une certaine colère. Les participants ont cité les **rencontres et résidences avec des artistes** ; les **expositions** ; les **rencontres avec des compagnons**, des **chercheurs**, les **chantiers écoles** ; les **festivals** ou événements sur plusieurs jours - cités comme des projets phares. Il a également été souligné l'importance d'inscrire sa programmation dans les **calendriers nationaux** (nuit de la lecture, JEP, RDV aux jardins, etc.) ou **internationaux** (journées de...), de **travailler en lien avec l'actualité**. Si le **hors les murs** a également été abordé, l'identification d'un lieu pour découvrir l'offre culturelle apparaît comme tout aussi importante, avec la possibilité également de faciliter les **mobilités vers des centres culturels urbains** avec des partenariats, notamment avec des compagnies. Le parallèle a été fait avec les déserts médicaux et les CHU. L'idée étant de **faire venir** mais également d'**aller vers**. Le travail avec l'enfance et la petite enfance permet de faire venir de **nouveaux publics** par l'adhésion des parents. Si les **podcasts** ont été cités, peu de propositions autour du numérique ont été faites.

CREATION ET PATRIMOINE. COMMENT FAIRE DIALOGUER LES ARTISTES ET LE PATRIMOINE ?

Dans cet atelier, nous avons recoupé les conclusions des deux ateliers précédents, sachant que la première question qui s'est posée est celle des **outils** : on parle d'un exemple spécifique pour les arts visuels, mais ces outils sont parfaitement déclinables dans d'autres domaines de création. On peut évoquer à ce sujet **la résidence d'artiste qui peut toucher plusieurs définitions de patrimoine y compris celle de patrimoine immatériel**, par exemple dans le dispositif de résidence d'artiste en entreprise permettant à des plasticiens d'élaborer des œuvres dans le cadre d'une entreprise locale à partir d'un savoir-faire rare issu d'une longue tradition. De surcroît, les entreprises participant à ces expériences sont souvent situées dans des zones à faible densité d'habitation ou dans des territoires périurbains. Toute résidence d'artiste facilite l'instauration d'un dialogue entre le public et les artistes sous l'égide d'une structure professionnelle de diffusion. **La commande publique, un autre outil important, est toujours née d'un dialogue entre un commanditaire, une collectivité publique dans la plupart des cas, les habitants d'un territoire avec des services de l'Etat**. Un patrimoine bâti, paysager ou immatériel devient souvent l'objet de la commande. Les échanges entre les partenaires aboutissent à un choix concerté d'un

artiste qui pose un regard inédit et décalé sur un élément patrimonial et propose la création d'une nouvelle entité. Il n'est pas rare que cette nouvelle création devienne elle-même un élément patrimonial, inscrit au cours du temps dans l'histoire de l'art.

La question des freins doit être abordée : l'argent et la complexité de la procédure. Les différentes étapes de la commande publique sont évoquées, notamment le passage devant le conseil national des œuvres dans l'espace public. Si cet exercice est incontournable, il permet l'octroi des financements pour les études artistiques puis engage l'Etat dans le financement de la réalisation.

Quelques objectifs possibles de la commande publique : raconter une histoire sur le patrimoine, le monument, le mettre en récit. C'est un décalage, un pas de côté, qui permet de remettre en dialogue le patrimoine qui, au travers de cette réalisation, se trouve augmenté, révélé. Sans oublier que la réalisation artistique doit être comprise dans un contexte élargi (arts visuels, spectacle vivant, musique, lecture publique, etc.). En effet, des dispositifs similaires à la commande publique existent pour les autres secteurs culturels.